

## La production durable et l'éco-innovation au service d'une économie verte

**Comment l'innovation peut-elle aider l'industrie et les gouvernements à se mettre au vert ?**

**Que fait actuellement l'industrie ?**

**Quel peut être le rôle des pouvoirs publics ?**

**Quelles pistes privilégier pour promouvoir l'éco-innovation ?**

**Pour plus d'informations**

**Références**

**Où nous contacter ?**

### Introduction

La croissance de l'activité économique au cours des dernières décennies s'est accompagnée d'une montée des préoccupations concernant le changement climatique, la sécurité énergétique et l'érosion des ressources naturelles. Si l'industrie semble s'intéresser davantage à la production durable et a lancé des initiatives de responsabilité sociale des entreprises, ces avancées semblent bien timides par rapport à l'urgence des défis. De plus, les gains d'efficacité obtenus dans certaines régions ont été souvent annulés par la croissance de la consommation dans d'autres régions, tandis que les gains d'efficacité dans certains domaines sont distancés par les effets d'échelle. En l'absence de nouvelle action politique, des analyses récentes de l'OCDE suggèrent que les émissions mondiales de gaz à effet de serre augmenteront probablement de 70% à l'horizon 2050.

Le coût des politiques climatiques pourrait être maintenu à un niveau relativement bas au cours des prochaines années à condition que les gouvernements envoient dès aujourd'hui des signaux clairs quant à leurs objectifs d'action à moyen et long termes face au changement climatique. L'amélioration du rendement d'utilisation des ressources et de l'énergie et le développement tous azimuts de l'innovation au profit de l'environnement pourraient aussi permettre de créer, dans les années à venir, de nouveaux secteurs d'activité et de nouveaux emplois. La crise économique actuelle et les négociations autour du changement climatique doivent donc être considérées comme l'occasion de s'engager résolument sur la voie d'une économie plus verte.

Progresser pas à pas ne suffit plus. L'industrie doit être restructurée et le déploiement des technologies existantes et innovantes totalement repensé si l'on veut réellement instaurer une croissance verte. Les plans de relance à court terme mis en place aujourd'hui peuvent stimuler l'investissement en faveur de technologies et d'infrastructures propices à l'innovation et favoriser l'émergence de nouveaux modes de production et de consommation de biens et services.

La présente *Synthèse* explique comment l'innovation peut apporter des solutions technologiques et systémiques nouvelles face aux grands enjeux environnementaux et contribue de manière plus générale aux travaux de l'OCDE visant à analyser les politiques qui sont en mesure de soutenir efficacement le développement et la diffusion de l'éco-innovation. ■

### Comment l'innovation peut-elle aider l'industrie et les gouvernements à se mettre au vert ?

L'innovation est considérée depuis longtemps comme un élément clé de la performance économique et du bien-être social ; elle s'impose également de plus en plus comme moteur de la croissance verte. Depuis peu, les dirigeants industriels et les décideurs publics voient aussi en elle un puissant levier pour améliorer les pratiques et performances environnementales des entreprises. Le plan d'action de l'Union européenne pour les écotechnologies (ETAP) qui vise à accélérer le développement des technologies environnementales et des éco-industries, et le concept d'éco-innovation popularisé par le gouvernement japonais en tant que « nouveau domaine d'innovations technosociales centré sur l'environnement et l'homme » en sont des illustrations.

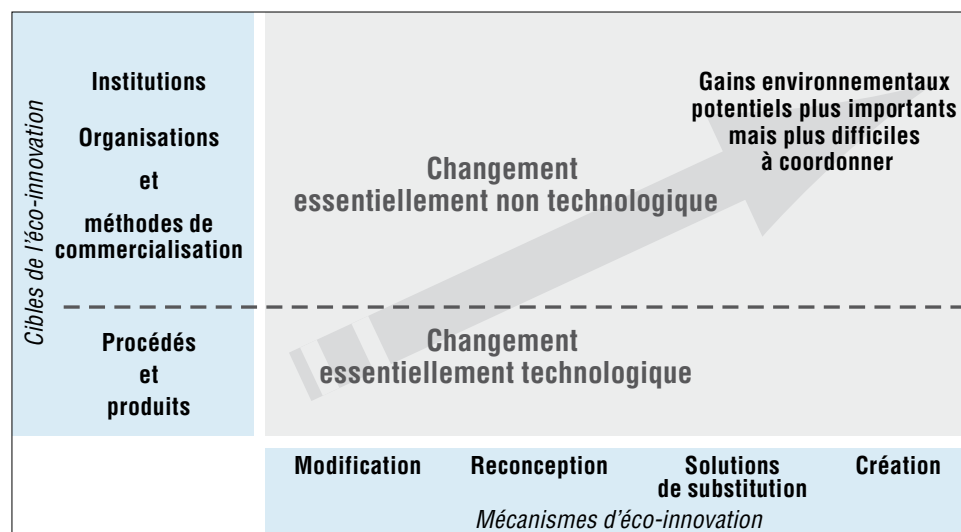
L'OCDE définit l'innovation comme « la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures ». L'éco-innovation rejoint généralement les autres types d'innovation mais à deux grosses différences près :

- Elle permet de réduire les impacts sur l'environnement, de façon délibérée ou non.
- Elle peut aller au-delà des frontières organisationnelles classiques de l'institution innovante et faire jouer des mécanismes sociaux plus larges qui entraînent une modification des normes socioculturelles et des structures institutionnelles existantes.

L'éco-innovation comporte trois composantes distinctes (voir le graphique 1) :

1. *Ses cibles* : les principaux domaines ciblés, à savoir les produits, les procédés, les méthodes de commercialisation, les organisations et les institutions. L'éco-innovation de produits et de procédés table généralement sur les avancées *technologiques*, tandis que l'éco-innovation dans le domaine de la commercialisation, de l'organisation et des institutions fait plutôt intervenir des changements *non technologiques*.
2. *Ses mécanismes* : la façon dont les changements dans les domaines ciblés sont opérés. Il peut s'agir de modifier les pratiques, de les reconcevoir, de les remplacer par d'autres, ou d'en créer de nouvelles.
3. *Ses impacts* : comment l'éco-innovation se répercute sur les conditions environnementales.

**Graphique 1.**  
**TROIS COMPOSANTES DE L'ÉCO-INNOVATION**



### Que fait actuellement l'industrie ?

L'expérience montre que les changements de méthodes plus radicaux, notamment l'introduction de solutions de substitution ou la création, procurent généralement des gains environnementaux plus importants. ■

La réponse des industries aux problèmes de pollution s'est jusqu'ici principalement située en bout de chaîne. Cette approche étant souvent coûteuse et peu efficace, l'industrie s'est de plus en plus orientée vers des procédés de production plus propres utilisant moins d'énergie et de matières. De nombreuses entreprises considèrent actuellement l'impact environnemental sur l'ensemble du cycle de vie des produits et introduisent des stratégies et pratiques environnementales dans leurs propres systèmes de gestion. Certaines, parmi les plus avancées, ont mis en place des systèmes de production en circuit fermé dans lesquels les déchets sont récupérés en fin de cycle et réutilisés pour la production. Cette évolution des pratiques industrielles doit beaucoup à l'éco-innovation. Si le développement des pratiques intégrées, notamment de production en circuit fermé, risque de procurer des gains environnementaux substantiels, il ne pourra se faire qu'en conjuguant un large éventail de cibles et de mécanismes d'innovation, ainsi que des changements aussi bien technologiques que non technologiques. On parle souvent dans ce cas d'*innovation systémique*.

Une étude sur l'éco-innovation dans trois secteurs industriels révèle qu'à l'heure actuelle, l'éco-innovation repose essentiellement sur le développement et les avancées technologiques. Toutefois, plusieurs innovations non technologiques, telles que la création de divisions environnement séparées ou de réseaux de recherche intersectoriels ou multipartenaires, ont activé le progrès technologique. Certains leaders de l'industrie ont même commencé à étudier des innovations systémiques qui modifient la réponse apportée aux demandes des consommateurs (voir l'encadré 1).

**Le secteur de l'automobile et des transports** a pris plusieurs mesures pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ainsi que d'autres impacts environnementaux liés notamment à la combustion des carburants fossiles. En écho à la croissance de la demande de mobilité, en particulier dans les économies en développement, les initiatives éco-innovantes ont généralement cherché à améliorer l'efficacité énergétique des voitures et des transports, tout en renforçant la sécurité. Dans le secteur automobile, l'éco-innovation a essentiellement pris la forme d'avancées technologiques basées

#### Encadré 1.

#### L'ÉCO-INNOVATION GRANDEUR NATURE

**Vélib'** : Ce système populaire de location de vélos en libre-service a été lancé en 2007 par la ville de Paris. Des vélos peuvent être loués dans les 1 450 stations réparties dans toute la capitale. Le système repose sur un modèle commercial innovant : le groupe d'affichage publicitaire, JCDecaux, a apporté les capitaux de lancement et prend en charge l'exploitation et les coûts associés pendant dix ans en échange du contrôle d'une part substantielle des panneaux d'affichage de la capitale.

**Des services couplés aux produits** : IBM offre un service de gestion de l'énergie aux clients des centres de données qui souhaitent réduire leurs coûts d'énergie. Les services de gestion des parcs d'impression de Xerox aident les clients à optimiser leur utilisation d'énergie et réduire leurs coûts d'impression. Michelin propose, dans le cadre de son programme Fleet Solutions, des services de maintenance pneus, selon le kilométrage.

**Aciers avancés à haute résistance pour l'automobile** : En réponse aux pressions croissantes pour réduire les impacts de l'automobile sur l'environnement, 35 aciéristes de 18 pays se sont associés pour lancer l'initiative Ultra-Light Steel Auto Body (ULSAB) en 1994, en partenariat avec une entreprise d'ingénierie automobile. Les automobiles fabriquées en aciers avancés à haute résistance étant plus légères, la cylindrée peut être réduite, ce qui permet d'abaisser de façon significative la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules.

sur la modification ou la reconception des produits ou procédés, qu'il s'agisse de l'amélioration des technologies d'injection, des systèmes de gestion de l'énergie plus performants, des pneus à basse consommation, ou encore des procédés de peinture optimisés. L'éco-innovation dans le secteur des transports semble toutefois manifester quelques signes d'ouverture. De nouveaux acteurs apparaissent, portés par de nouveaux modèles commerciaux et modes de transport, tels que le système de location de vélo en libre service à Paris, et avec eux, de nouveaux moyens de réduire la pollution et la congestion dues au trafic automobile.

En réponse à la hausse des prix et à la raréfaction des matières premières, **le secteur de la sidérurgie** a accompli des progrès considérables pour améliorer ses performances environnementales grâce à la modification et la reconception de divers procédés de production en vue d'économiser l'énergie. Bon nombre de ces avancées technologiques concernant les produits et procédés ont bénéficié des nouvelles méthodes de travail adoptées dans ce secteur. Par exemple, plusieurs constructeurs automobiles et aciéristes ont uni leurs efforts au plan international pour concevoir des aciers avancés à haute résistance qui permettent de produire des véhicules plus légers et moins gourmands en énergie.

**L'industrie électronique** s'était jusqu'ici plutôt focalisée sur la consommation énergétique de ses produits. Face à l'explosion de la demande d'appareils électroniques, les entreprises cherchent aussi désormais des moyens plus efficaces d'éliminer leurs produits. Comme dans les deux cas précédents, la plupart des éco-innovations opérées dans ce secteur ont tablé sur les avancées technologiques basées sur la modification et la reconception des produits ou procédés, rendues elles-mêmes possibles par l'adoption de dispositifs organisationnels et institutionnels novateurs. Citons à titre d'exemple les « innovation jams », groupes de discussion en ligne à très grande échelle, qui ont permis à IBM de mettre à profit les idées innovantes de milliers de personnes. De nouveaux modèles commerciaux, tels que la fourniture de solutions produits-services au lieu de produits physiques ont aussi vu le jour. ■

### Quel peut être le rôle des pouvoirs publics ?

Bien que la réglementation et les normes publiques aient largement contribué à réduire les dommages causés à l'environnement, elles ne représentent généralement pas l'option la plus efficace pour réduire les émissions et n'offrent pas assez d'incitations à innover au-delà des solutions en bout de chaîne.

Les politiques de l'innovation n'ont pas non plus jusqu'ici accordé suffisamment d'importance aux problèmes d'environnement. Si l'on veut tirer pleinement parti des possibilités offertes par l'éco-innovation, il importera d'assurer l'efficacité de tout le cycle d'innovation, et de prendre des mesures allant d'investissements en faveur de la recherche au soutien à la commercialisation des technologies les plus prometteuses. Les analyses de l'OCDE indiquent en outre que l'adoption d'une tarification plus adéquate sera le meilleur moyen d'encourager le développement et la diffusion des technologies vertes.

Les résultats d'une enquête effectuée auprès des gouvernements de dix pays de l'OCDE sur les stratégies et initiatives nationales existantes indiquent qu'à l'heure actuelle, un nombre croissant de pays considèrent les problèmes d'environnement non plus comme des obstacles à la croissance économique mais comme des tremplins pour progresser. Cependant les pays visés ne semblent pas tous posséder de véritable stratégie d'éco-innovation ; et lorsque c'est le cas, l'action des différentes administrations concernées manque de coordination.

Les initiatives et programmes publics mis en place pour promouvoir l'éco-innovation sont variés et comportent des mesures ciblant aussi bien l'offre que la demande. La plupart des pays étudiés sont conscients de la nécessité de renforcer la collaboration au service de l'innovation, ce qui explique que de nombreuses initiatives passent par

la création de réseaux, de plates-formes ou de partenariats associant les différents acteurs de l'industrie et parties prenantes. Les mesures ciblant la demande suscitent de plus en plus d'intérêt, les gouvernements reconnaissant que le développement insuffisant des marchés constitue l'un des principaux freins à l'éco-innovation. Ainsi, les marchés publics verts permettent de stimuler la demande d'éco-innovations, même si ce type d'action doit être soigneusement conçue sachant que la réglementation des marchés publics peut, sans le vouloir, nuire à la concurrence et soutenir des technologies dont la performance est sous-optimale. Actuellement, les mesures axées sur la demande ne sont pas toujours en adéquation avec celles qui ciblent l'offre. Pour assurer le succès des politiques de l'éco-innovation, il faudra tout d'abord appréhender de façon plus globale les interactions entre l'offre et la demande d'éco-innovations (voir l'encadré 2). ■

### Quelles pistes privilégier pour promouvoir l'éco-innovation ?

La *Stratégie pour l'innovation* de l'OCDE examine en détail la manière dont les politiques publiques peuvent mobiliser l'innovation pour faire face aux grands défis, notamment dans le domaine de l'environnement. L'éco-innovation peut offrir des débouchés économiques importants. Toutefois, pour prendre les décisions d'investissement qui conduiront à un avenir plus vert, les investisseurs doivent recevoir dès maintenant des signaux de prix clairs et crédibles et se fixer des objectifs à long terme. Or, même si ces conditions sont réunies, les coûts de certaines innovations risquent d'être très élevés au départ, et les pouvoirs publics devront parfois partager avec le secteur privé les risques liés aux nouvelles technologies. Plusieurs autres mesures sont également employées par les pays pour soutenir la R-D environnementale. Une analyse des résultats d'une enquête consacrée aux politiques gouvernementales actuelles de l'innovation montre que des améliorations pourraient être apportées dans plusieurs domaines parmi ces mesures :

#### Mesures visant l'offre

- **Aide à la levée de fonds** : de nombreux gouvernements ont pris des mesures destinées à faciliter l'accès des entreprises développant des technologies innovantes à des financements faisant appel au capital-risque. Bien que les PME en soient souvent les principales bénéficiaires, peu de mesures ou d'instruments ont été spécifiquement mis

#### Encadré 2.

#### LES POLITIQUES DE L'ÉCO-INNOVATION GRANDEUR NATURE

**Financer le déploiement des technologies** : Le TCF (Technology Commercialization Fund) du ministère de l'Énergie des États-Unis (DOE) complète les apports des investisseurs-tuteurs ou les financements consacrés aux premières étapes du développement de produits par les entreprises. Il réunit les laboratoires nationaux du DOE et les industriels afin d'inventorier les technologies qui offrent des perspectives mais sont confrontées à un « désert commercial ».

**Le programme Top Runner** : Lancé en 1998 au Japon, ce programme consiste à établir et revoir les normes sur la base, non pas d'objectifs fixes, mais du taux optimal actuel d'efficacité énergétique des produits pour quelque 21 groupes de produits. Ce dispositif de normes évolutif incite les fabricants à améliorer les performances de leurs produits sans aide financière, tout en les mettant en concurrence.

**« La carotte et le bâton » au secours des éco-produits** : La France a introduit en 2007 un dispositif de bonus-malus pour les véhicules des particuliers afin d'encourager les constructeurs à produire des véhicules à faibles émissions en guidant le choix des consommateurs. Ce dispositif prévoit le versement d'une prime à tout acheteur d'un véhicule neuf émettant au plus 130 grammes de CO<sub>2</sub> au kilomètre, et impose un malus aux acheteurs d'un véhicule neuf dont les émissions dépassent 160 grammes de CO<sub>2</sub> au kilomètre.

en place pour celles qui développent des technologies vertes ou des produits et services respectueux de l'environnement.

- **Recherche et développement** : la plupart des programmes de R-D semblent viser une technologie ou un secteur particuliers et, apparemment, peu de pays cherchent à orienter les investissements de R-D vers l'environnement ou l'éco-innovation. La R-D axée sur des technologies génériques telles que l'informatique, les biotechnologies et les nanotechnologies pourrait fortement contribuer à l'éco-innovation, mais n'est pas mise à profit en tant que telle.
- **Précommercialisation** : bon nombre d'écotechnologies n'ont pas réussi à s'imposer faute de marché suffisamment développé ou parce que les infrastructures et systèmes de production et de consommation existants ont fait obstacle à leur commercialisation. Les gouvernements ont lancé de nombreuses initiatives pour aider les entreprises à commercialiser leurs nouvelles écotechnologies mais en se limitant souvent à celles qui offrent des perspectives dans les domaines de l'énergie et des transports.
- **Éducation et formation** : les programmes d'éducation et de formation jouent un rôle essentiel pour développer le capital humain nécessaire à la mise en œuvre des solutions éco-innovantes et pourvoir les emplois « verts ». Plusieurs pays ont pris des mesures en vue d'intégrer les questions environnementales aux programmes d'enseignement ou de formation professionnelle, mais les efforts dans ce sens doivent se poursuivre.
- **Réseaux et partenariats** : de nombreux programmes d'action nécessitent une coopération pour mener à bien des projets de recherche et favoriser le développement de réseaux. Les pouvoirs publics peuvent favoriser la formation de partenariats public-privé et la mise en réseau des plateformes d'éco-innovation.
- **Services d'information** : les services de conseil aux PME ne ciblent généralement pas le domaine de l'environnement – sans même parler de l'éco-innovation. Les gouvernements pourraient jouer un rôle important en diffusant des informations sur les économies d'énergie et les technologies environnementales.

### Mesures axées sur la demande

- **Réglementations et normes** : l'industrie considère souvent la réglementation environnementale comme une contrainte néfaste qui ajoute des coûts et affaiblit leur

#### Encadré 3.

#### ÉVALUATION COMPARATIVE DE L'ÉCO-INNOVATION – LE BESOIN DE MESURE

Les indicateurs aident les entreprises à comprendre les effets environnementaux des systèmes de production existant, à situer leurs performances, à se fixer des objectifs précis et à suivre les progrès accomplis. Aucun ensemble d'indicateurs ne peut appréhender à lui seul tous les aspects dont les entreprises doivent tenir compte pour évaluer leurs performances environnementales. En revanche, les différents ensembles d'indicateurs existants utilisés conjointement peuvent permettre aux entreprises d'obtenir une image très complète des impacts environnementaux tout au long de la chaîne de valeur. Pour encourager les innovations systémiques, un nouvel ensemble d'indicateurs permettant de connaître les impacts des nouveaux produits et procédés de production à l'échelle de tout le système devra être développé.

Pour mieux comprendre l'éco-innovation et orienter les décisions publiques en conséquence, il convient également d'évaluer son impact à un niveau plus général (sectoriel, local et national). Sachant qu'ici encore aucune méthode ne peut permettre à elle seule une telle évaluation, un « tableau de bord de l'éco-innovation » pourrait être mis au point en faisant appel à différentes statistiques. Cela permettrait de dégager plus clairement les tendances de l'éco-innovation et de sensibiliser davantage les décideurs et les entreprises à cette problématique.

compétitivité. Des normes et réglementations souples et bien conçues pourraient toutefois contribuer à la diffusion de technologies environnementales avancées et de produits verts en créant une demande.

- **Marchés publics et soutien de la demande** : certains gouvernements ont commencé à miser sur les marchés publics pour stimuler l'innovation. Les pouvoirs publics peuvent aussi aider directement les entreprises et les consommateurs en offrant des crédits, des incitations fiscales ou d'autres avantages pour favoriser l'adoption de certains produits et services écologiques.
- **Transfert de technologies** : le transfert de technologies est un moyen pour les pays importateurs de technologies d'accroître relativement rapidement le rendement d'utilisation de leurs ressources tout en créant des débouchés commerciaux et d'innovation considérables pour les pays exportateurs.

L'éco-innovation gagnant aujourd'hui du terrain dans l'industrie et l'administration comme moyen de lutter contre la dégradation de l'environnement et de promouvoir une croissance verte, l'OCDE a décidé d'intensifier ses travaux dans ce domaine. La recherche sur l'éco-innovation n'en est qu'à ses balbutiements, en particulier les travaux consacrés à l'éco-innovation systémique dont on peut attendre des gains environnementaux substantiels mais qui se révèle aussi extrêmement complexe puisqu'elle fait intervenir des changements non technologiques. Dans ce contexte, le projet de l'OCDE sur le développement durable et l'éco-innovation a défini plusieurs activités tournées vers le futur :

- mettre au point un « mode d'emploi » pour aider les entreprises à effectuer une évaluation comparative de leurs performances et améliorer leurs procédés de production et leurs produits (voir l'encadré 3) ;
- réunir des exemples d'éco-innovations, en s'intéressant plus particulièrement aux approches systémiques intégrées, et effectuer des analyses approfondies de ces innovations afin de mieux les comprendre et d'en tirer des enseignements utiles pour les professionnels et les décideurs ; et
- repérer les politiques porteuses d'avenir qui encouragent l'éco-innovation en mettant en commun les meilleures pratiques des gouvernements des pays de l'OCDE.

En parallèle, d'autres travaux de l'OCDE sont en cours en vue d'analyser les politiques qui peuvent soutenir efficacement le développement et la diffusion de l'éco-innovation. On considérera aussi comment renforcer la conception des instruments politiques et abaisser les barrières à la diffusion de l'éco-innovation. De nouveaux travaux sont également en cours sur les cadres de travail des politiques qui sont le mieux à même de favoriser la reprise et la croissance vertes. ■

### Pour plus d'informations

Pour obtenir de plus amples informations concernant cette *Synthèse* et le projet de l'OCDE sur la production durable et l'éco-innovation, veuillez contacter : Tomoo Machiba, courriel : [tomoo.machiba@oecd.org](mailto:tomoo.machiba@oecd.org), tél. : +33 1 45 24 99 84 ou [www.oecd.org/sti/innovation/sustainablemanufacturing](http://www.oecd.org/sti/innovation/sustainablemanufacturing).

Pour les travaux de l'OCDE liés à l'éco-innovation, veuillez consulter : [www.oecd.org/environment/innovation/globalforum](http://www.oecd.org/environment/innovation/globalforum) et [www.oecd.org/env/cpe/firms/innovation](http://www.oecd.org/env/cpe/firms/innovation).



## Références

- OCDE (2009), **Sustainable Manufacturing and Eco-innovation: Framework, measurement and industry and policy practices, Synthesis report**, disponible sur le site [www.oecd.org/sti/innovation/sustainablemanufacturing](http://www.oecd.org/sti/innovation/sustainablemanufacturing).
- OCDE (2009), **Sustainable Manufacturing and Eco-innovation** (titre provisoire), à paraître.
- OCDE (2008), **Policy Brief: Business, Eco-innovation and Globalisation**, disponible sur le site [www.oecd.org/publications](http://www.oecd.org/publications).
- OCDE (2008), **Eco-innovation Policies in Eight Non-EU OECD Countries**, disponible sur le site [www.oecd.org/environment/innovation/globalforum](http://www.oecd.org/environment/innovation/globalforum).
- OCDE (2008), **Politique environnementale, innovation technologique et dépôts de brevets**, ISBN: 978-92-64-04683-2.
- OCDE (2008), **Measuring Sustainable Production**, ISBN: 978-92-64-04412-8.
- Reid, A. and M. Miedzinski (2008), **Eco-innovation: Final Report for Sectoral Innovation Watch** (Brighton: Technopolis Group), disponible sur le site [www.technopolis-group.com/resources/downloads/661\\_report\\_final.pdf](http://www.technopolis-group.com/resources/downloads/661_report_final.pdf).
- Ministère japonais de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (METI) (2007), **The Key to Innovation Creation and the Promotion of Eco-innovation**, rapport de l'Industrial Science Technology Policy Committee of the Industrial Structure Council, disponible sur le site [www.meti.go.jp/press/20070706003/20070706003.html](http://www.meti.go.jp/press/20070706003/20070706003.html) (en japonais seulement ; un résumé en anglais peut être obtenu sur demande).

---

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :  
[www.oecd.org/librairie](http://www.oecd.org/librairie)

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : [www.SourceOCDE.org](http://www.SourceOCDE.org)

---

## Où nous contacter ?

### SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél. : (33) 01 45 24 81 67  
Fax : (33) 01 45 24 19 50  
E-mail : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

### ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin  
Schumannstrasse 10  
D-10117 BERLIN  
Tél. : (49-30) 288 8353  
Fax : (49-30) 288 83545  
E-mail : [berlin.centre@oecd.org](mailto:berlin.centre@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/berlin](http://www.oecd.org/berlin)

### ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE  
de Washington  
2001 L Street N.W., Suite 650  
WASHINGTON DC 20036-4922  
Tél. : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail : [washington.contact@oecd.org](mailto:washington.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free : (1-800) 456 6323

### JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo  
Nippon Press Center Bldg  
2-2-1 Uchisaiwaicho,  
Chiyoda-ku  
TOKYO 100-0011  
Tél. : (81-3) 5532 0021  
Fax : (81-3) 5532 0035  
E-mail : [center@oecdtokyo.org](mailto:center@oecdtokyo.org)  
Internet : [www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

### MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique  
Av. Presidente Mazaryk 526  
Colonia: Polanco  
C.P. 11560 MEXICO, D.F.  
Tél. : (00 52 55) 9138 6233  
Fax : (00 52 55) 5280 0480  
E-mail : [mexico.contact@oecd.org](mailto:mexico.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/centrodemexico](http://www.oecd.org/centrodemexico)

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.